

D 985 CHILI: AFFRONTLEMENT GOUVERNEMENT-ÉPISCOPAT

La tension politique ne cesse de croître depuis les premières journées nationales de protestation de mai et juin 1983 (cf. DIAL D 870). Le réveil de la conscience nationale, au niveau de l'opposition élargie, s'est fait en plusieurs étapes (cf. DIAL D 785, 851, 853, 908 et 909). La riposte du général Pinochet a été celle d'un durcissement accru dont la décrétation de l'état de siège, le 6 novembre 1984, est le dernier signe. Avec l'Eglise catholique, les relations ont suivi la même dégradation, avec une accélération notoire depuis la mort du Père Jarlan (cf. DIAL D 965) et le refus de la célébration du Te Deum pour la fête nationale du 18 septembre dernier. Prenant prétexte d'une rencontre amicale à Rome, dans les jours précédents, entre un groupe d'évêques chiliens et quelque 150 réfugiés chiliens d'Europe, le gouvernement d'Onofre Jarpa démissionnait bruyamment le 5 novembre, démission refusée ensuite par le chef de l'Etat. Le 7 novembre, le gouvernement interdisait la rentrée au Chili du jésuite Ignacio Gutiérrez, espagnol, vicaire épiscopal chargé du Vicariat à la solidarité. Les évêques du Chili prenaient position sur tous ces faits, par la voix de leur conseil permanent, le 16 novembre. L'archevêque de Santiago, Mgr Fresno, invitait le surlendemain à une journée de prière et de jeûne, par manière de réprobation. Pour le nouvel archevêque, il s'agissait d'un "baptême du feu".

Note DIAL

1- Déclaration du Conseil permanent de l'épiscopat (16 novembre 1984)

AUX CATHOLIQUES DU CHILI

Chers frères,

Le Conseil permanent, réuni le jeudi 15 novembre en session extraordinaire, a estimé opportun de faire parvenir les réflexions suivantes à l'ensemble du peuple de Dieu, en laissant leur diffusion au soin des évêques diocésains.

1- Alors que sont presque tous de retour les évêques qui ont participé ces jours derniers à Rome à la réunion avec des exilés, nous sommes en mesure de réaffirmer le caractère exclusivement pastoral de cette rencontre, ce dont nous n'avons jamais douté, nous qui étions au Chili à ce moment-là. Et nous exprimons une fois de plus notre étonnement devant le fait que le ministre de l'intérieur ait pris prétexte de cette réunion, étrangère à toute politique, pour provoquer une crise gouvernementale dans le pays.

Le scandale révélé par le ministre, parce que des évêques chiliens accueilleraient dans une réunion pastorale des dirigeants politiques marxistes qui y étaient venus par eux-mêmes et sans aucune invitation particulière, est d'autant plus étonnant qu'en ces mêmes jours un autre ministre chilien rendait amicalement visite, au nom du gouvernement chilien, à un pays et un gouvernement marxistes.

2- Nous considérons comme très graves - et les fidèles doivent le savoir - que des activités pastorales de l'Eglise telles que la 13e Semaine sociale du Chili aient été interdites; qu'un vicaire épiscopal ait été empêché de rentrer dans le pays; et qu'ait été interdite la publication d'une déclaration de l'archevêque de Santiago.

Nous devons donc recourir aux canaux de communication internes à notre Eglise pour que notre voix et nos directives parviennent à tous les fidèles. Nous vous prions d'y être attentifs. A l'égal du pays tout entier, nous sommes victimes des graves restrictions imposées à l'information. Nous souhaitons que, le plus vite possible, tous puissent bénéficier pleinement du droit à être bien informés.

3- Même si la lutte contre le terrorisme et la délinquance est une obligation pour tout gouvernement, elle n'autorise personne à avilir, effrayer ou maltraiter les personnes. Pourquoi imposer à un peuple déjà si accablé par les difficultés économiques la peine supplémentaire et inutile de l'intimidation, de la violation de domicile, de la destruction de ses pauvres biens, des mauvais traitements?

Le Saint Père déclarait au président Marcos lors de sa visite aux Philippines (17 février 1981): "Même dans les situations exceptionnelles qui pourraient parfois surgir, on ne peut jamais justifier les atteintes à la dignité fondamentale de la personne humaine ou aux droits essentiels qui garantissent cette dignité".

4- Chers frères, ayez confiance dans le Seigneur. En cette heure d'épreuve nous sommes avec vous. Nous vous demandons de garder la fermeté de cœur et de conserver la paix, pour nous aider dans les efforts que nous continuerons de mener afin que les problèmes de notre patrie soient réglés de façon équitable et pacifique, comme il est du désir de l'immense majorité des Chiliens.

Il y a quelques jours, en s'adressant au second groupe d'évêques en visite "ad limina", le Saint-Père nous disait: "Je voudrais vous exprimer ma sollicitude devant l'accroissement des tensions et des difficultés de ces derniers jours qui provoquent des malaises, des souffrances et des deuils dans le pays. Je compte sur votre effort et votre dévouement, comme pasteurs de l'ensemble du troupeau qui vous a été confié, pour que s'ouvre plus largement, dans le cœur de chaque Chilien et dans la communauté nationale, la voie d'un souci généreux et efficace de réconciliation, don précieux du Seigneur et fruit de la bonne volonté comme de l'effort des hommes responsables. C'est le seul moyen de faire naître et de favoriser un climat de sérénité et de paix avec, comme conséquence, l'amélioration des conditions générales de votre pays". Nous nous appliquerons avec vous à concrétiser cette attente du Saint-Père.

5- Nous suggérons à tous les évêques d'étendre à leurs diocèses respectifs la journée de prière et de jeûne décrétée pour le diocèse de Santiago, chaque diocèse fixant la date qu'il estimera convenable.

6- En mai dernier, nous avons déclaré: "Nous ne perdrons jamais l'espérance. Elle s'enracine dans notre foi en Dieu et dans notre amour pour le

"peuple chilien". Nous vous demandons, en ce mois de Marie (1), de prier la Vierge Sainte pour que nous parvenions aux buts désirés: le respect de la dignité humaine pour chaque Chilien, la pacification des esprits et la recherche d'un consensus pour la reconstruction d'une société de participation

Santiago, le 16 novembre 1984
Le Conseil permanent de l'épiscopat

2- Déclaration de l'archevêque de Santiago (18 novembre 1984)

LETTRE PASTORALE DE L'ARCHEVÊQUE
A L'ÉGLISE DE SANTIAGO

Très chers fidèles,

Je vous prie d'écouter avec patience les paroles que, devant Dieu, je crois de mon devoir de prononcer.

Avant toute chose, je tiens à vous faire remarquer, dans un climat aussi polarisé que le nôtre en ce moment, qu'il est très difficile au pasteur de s'exprimer de telle sorte que tous les fidèles sentent également leur point de vue représenté. J'ai cependant l'obligation d'être sincère avec mes convictions et, en même temps, prudent. Certains n'en tendent pas moins à considérer cette prudence comme de la faiblesse.

Mes chers fils, ne vous y trompez pas: je tiens à être prudent mais je ne serai pas lâche. Je vous demande instamment de ne pas confondre le courage avec l'imprudence.

Ce très humble et sincère éclaircissement étant donné, je vous demande d'analyser avec moi les difficultés qui sont les nôtres en ce début de mois de Marie de cette année. L'état de siège est en vigueur dans le pays. Comme évêques du Chili nous avons été fortement critiqués et mis en question par l'autorité gouvernementale. Un de mes vicaires épiscopaux se voit interdit de rentrer dans le pays. Les difficultés économiques se font spécialement sentir parmi les plus pauvres. Le climat est à l'angoisse et à la tension. Tout cela pèse lourdement sur ma responsabilité de pasteur et j'ai voulu vous le faire partager par cette lettre pastorale.

1- Les faits

En premier lieu, je tiens à vous rapporter ce qui s'est passé étant donné que la désinformation facilite les rumeurs et les appréciations partiales des faits. Je résume les plus importants.

1. Le lundi 4 novembre j'ai entendu avec surprise les déclarations du ministre de l'intérieur à l'occasion de sa démission. Il me semble que la déclaration de Mgr Bernadino Piñera a suffisamment donné d'éclaircissements sur la réunion pastorale à laquelle ont participé des évêques et des exilés. Pourtant, la diffusion des déclarations du ministre a semé le doute sur certaines attitudes de l'épiscopat. Je tiens à dire devant cela, en toute franchise, que les évêques ne font de pactes politiques avec aucun parti. Ni non plus avec les autorités gouvernementales. Ce n'est ni notre mission ni notre intention.

(1) Le mois de novembre est en plein printemps dans l'hémisphère sud (NdT).

2. Le lendemain, un groupe d'évêques s'est réuni pour réfléchir sur ces faits. Pendant la réunion, nous avons reçu un appel personnel du ministre de l'intérieur pour nous demander de le recevoir. Nous avons accédé à sa demande car nous sommes avant tout des pasteurs. La conversation a été très franche et très claire. Le ministre ne nous a rien dit de l'état de siège qui allait être instauré une heure plus tard, ni de sa reconduction à son poste ministériel. Je ne m'en indigne pas. Je vous le dis simplement, étant donné que l'information qui a suivi a pu laisser des impressions diverses.

3. Il nous avait été notifié ces jours-là que l'entrée dans le pays serait refusée à mon vicaire épiscopal Ignacio Gutiérrez de la Fuente. Mais le ministre de l'intérieur ne nous a pas non plus informés, lors de sa visite, que le décret correspondant serait publié le lendemain matin. Vous connaissez la déclaration de l'archevêché, en réaction à la gravité du fait, et notre demande d'annulation de la décision. Par la suite le ministère de l'intérieur a transmis un long document sur les motifs de la mesure prise. En tout respect et clarté, je redis mon désaccord.

4. L'entrée en vigueur de l'état de siège s'est soldée par des restrictions dans l'information, par la suspension de certains médias, par des perquisitions dans les quartiers populaires, par l'arrestation de personnes et par des limitations à l'exercice de leurs droits fondamentaux. L'autorité a donné les raisons des mesures prises. Je ne suis pas compétent pour en juger politiquement. Cependant, comme pasteur, je suis témoin du trouble, de la peur et de l'angoisse que causent ces mesures.

Dans ce contexte de restrictions à l'information, j'ai été moi aussi affecté dans la mesure où le ministre secrétaire général du gouvernement a interdit la diffusion par radio et autres médias d'une déclaration que j'avais faite au terme de ma visite au lotissement Silva Henriquez. Cela m'oblige à avoir recours à notre réseau de communication interne à l'Eglise pour faire parvenir aux fidèles du diocèse cette lettre pastorale dont je vous demande qu'elle soit lue à toutes les messes du dimanche 18 novembre.

2- Que penser de ces faits?

J'ai réfléchi devant le Seigneur, avec calme et humilité, à tout ce que je viens de vous dire et je voudrais maintenant partager avec vous quelques réflexions, car de nombreuses personnes sont venues nous trouver pour nous demander notre avis.

1. C'est une affaire très sérieuse que de mettre en doute aux yeux du pays l'autorité pastorale des évêques et de donner à penser qu'ils ont une responsabilité directe dans la crise politique qui s'est produite. Il est également grave de prendre des mesures à l'encontre d'un collaborateur direct de l'évêque, comme il l'est aussi d'empêcher la communication publique des pasteurs avec leurs fidèles, dans un pays où les citoyens sont majoritairement catholiques et ont le droit de connaître la pensée de leurs évêques. Quand on blesse les pasteurs, les brebis se dispersent. Et quand on sème la confusion sur le ministère des évêques, quand on en limite l'exercice, le risque existe d'une coupure des liens de communication entre eux et la communauté des fidèles. Ce faisant, on obscurcit également et on met en danger la communion avec l'Eglise de ceux qui, en invoquant leur foi catholique, adoptent de telles attitudes.

2. Il est de même grave de prendre des mesures contre un prêtre en invoquant sa condition d'étranger. Je tiens à reppeler à ce propos que l'acti-

tivité missionnaire de l'Eglise est partie intégrante de son essence. Entre nous, nous sommes frères bien au-delà des différences de race ou de nationalité. Par ailleurs, ainsi que nous l'avons souvent rappelé, l'Eglise et notre pays ont une énorme dette de gratitude envers tant de prêtres de religieux et de religieuses qui, tout au long de notre histoire, ont quitté leur pays pour se mettre à notre service. Il est également opportun de rappeler que, lorsqu'il s'agit de droits de l'homme, aucune remarque les concernant ne peut être faite au titre d'une ingérence indue dans les affaires intérieures d'un pays ou d'un Etat. Le gouvernement chilien a lui-même reconnu que les droits des personnes sont antérieurs à ceux de l'Etat. C'est pourquoi ils relèvent du patrimoine de l'humanité et sont une garantie de paix entre les peuples. Leur défense et leur promotion ne connaissent pas de frontières. Mieux encore, les droits de l'homme sont les droits de Dieu: ses enfants doivent être respectés comme il le veut. C'est ce que croit et enseigne l'Eglise, ainsi que l'a solennellement déclaré le concile Vatican II (G.S., 73-75). Pour ce qui est des évêques latino-américains, nous avons précisé que la violation systématique de ces droits constitue une "forme d'idolâtrie" du pouvoir politique (Puebla, 500).

3. Par delà les blessures faites directement à la tête de l'Eglise et la douleur provoquée par ces faits, nous sommes surtout préoccupés par le sort du Corps du Christ. Notre mission fondamentale est de servir le peuple de Dieu et, en particulier, les plus pauvres. Leur souffrance est aussi la nôtre et leurs privations nous inquiètent sérieusement. J'ai le sentiment que le Seigneur nous demande, comme l'Eglise, une action urgente pour adoucir une si grande douleur. Les besoins sont tels que ce que nous avons fait jusqu'à maintenant apparaît insuffisant.

4. Je suis également sérieusement préoccupé du climat de violence qui agite le pays. De violence subversive et de violence répressive. Je fais savoir mon refus le plus formel de toutes les actions terroristes qui ne servent qu'à semer la mort et la destruction. Rien ne peut jamais les justifier, en quoi que ce soit, car elles contribuent à aggraver ce qu'elles prétendent précisément éviter: les situations qui affectent la paix sociale et les atteintes aux personnes.

Je crois sincèrement que l'exercice normal de l'autorité comporte suffisamment de moyens pour pouvoir lutter contre tous les excès terroristes et pour maîtriser également ceux qui proviennent des forces de sécurité. Je crains par contre que l'état de siège ne constitue un grave recul pour la compréhension entre Chiliens et pour la paix dans le pays.

3- Que pouvons-nous faire?

Tous ces jours-ci, je me suis demandé devant le Seigneur ce que nous devons faire, ce qu'Il attendait de nous, tant pour les pasteurs que pour les fidèles. Je vais vous faire part de quelques unes des conclusions auxquelles je suis arrivé. Il s'agit d'attitudes de fond que, à mon sens, le Seigneur nous demande: des attitudes constructives et débouchant sur une vie nouvelle, plutôt que des mesures immédiates, ponctuelles, et prises uniquement à titre de réaction. Je ne veux pas dire par là que certains faits ne doivent pas faire l'objet, de ma part et de la vôtre, de ripostes rapides et précises. Mais j'entends prévenir le risque de laisser les actions de personnes extérieures imposer leur rythme à la vie de notre Eglise et nous empêcher de mener à bien les plans et les activités essentielles d'évangélisation qui nous sont propres. Dans les moments oppressants nous devons, plus que jamais, rester parfaitement fidèles à ces forces spirituelles profondes qui nourrissent la force de notre foi et de notre amour.

1. Je pense en premier lieu que nous devons tourner nos regards vers le Seigneur. Aux jours difficiles et en temps de crise, prier est plus nécessaire qu'en d'autres occasions. La prière nous éclaire, nous aide à découvrir la vérité et à aimer la justice. La prière nous met devant la personne de Dieu notre père et elle est capable de modifier nos sentiments. Et comme chrétiens, nous voulons avant tout être capables de réagir comme le Seigneur Jésus-Christ.

2. Nous sommes providentiellement au début du mois de Marie. Elle peut nous aider maternellement à trouver les voies les meilleures pour construire la paix dans notre pays. Je vous invite, avec tout mon amour et toute ma foi, à faire de ce mois de Marie la source de notre force et de notre charité. Surtout parce que la Vierge Marie sait ce qu'est la douleur des souffrances profondes et quand elle voit souffrir ses enfants. Elle nous accompagne, nous encourage, nous reconforte. Elle nous enseigne sa sagesse pour changer la croix douloureuse en aurore de résurrection. On n'a jamais entendu dire que ceux qui en appellent à Marie aient été déçus.

3. Concrètement, je vous invite à organiser le vendredi 23 novembre une journée de jeûne et de prière dans toutes les églises et chapelles. Je vous le demande au sens d'un jeûne biblique: un sacrifice caché, sans publicité à l'extérieur, car nous voulons faire pression sur Dieu et non sur l'opinion publique. Je ne tiens pas non plus à ce que cette journée soit utilisée à faire le compte des abus ou des péchés qui ont pu être commis par d'autres, mais qu'elle soit consacrée à la pénitence pour notre manque d'engagement envers Dieu et envers les frères souffrants. Ce doit être une journée au cours de laquelle, où que nous soyons - à la maison, à l'usine, dans le quartier, au bureau, à l'école ou à l'université -, nous jeûnions tous, prions en silence et parlions également sur notre manière de contribuer à la paix au Chili sur la base de la vérité, de l'amour et de la justice. Il serait bien qu'en soirée, si possible avec le chapelet du mois de Marie, vous organisiez un moment de prière communautaire aux intentions du Chili, des plus pauvres, des victimes de la violence, des gouvernants et des pasteurs de notre Eglise. Je vous demande également une prière particulière pour le P. Ignacio Gutiérrez et pour le Vicariat à la solidarité.

4. En ce mois de la Vierge, nous allons l'invoquer comme "Marie mère de la solidarité". Nous voulons qu'elle inspire et renforce notre amour fraternel et exigeant envers tous ceux qui souffrent. Il est urgent pour nous de déployer tous nos talents pour multiplier le pain, les emplois, la justice. Il est urgent de faire tous les efforts possibles pour oeuvrer résolument aux retrouvailles entre Chiliens. Et de rejeter avec détermination loin de nous toutes les formes de violence et d'oppression. Je vous demande surtout de multiplier les petits gestes d'aide. Ceux qui sont à la portée de tout un chacun. Je souhaite que se multiplient nos privations volontaires. Aux messes des samedis et dimanches, nous ferons dans nos églises l'offrande massive de notre amour changé en aliments, de notre participation accrue à la "campagne du papier" et à celle "du travail pour un frère". Pour ceux qui n'ont aucune possibilité d'aider matériellement, je leur demande de pratiquer la solidarité par la prière. C'est-à-dire la solidarité consistant à partager avec les autres cette force d'espérance qui naît de la foi et qui nous permet de vaincre l'angoisse et de supporter la douleur sans en être brisé. Une telle aide nous est très souvent plus nécessaire que la nourriture ou l'argent.

5. Ce mois de Marie si éprouvé que nous sommes en train de célébrer nous achemine, comme toujours, vers la belle fête de l'Immaculée Conception. Elle

nous révèle un secret de la solidarité pratiquée par Marie: elle a pu se donner à tous en permanence et à tout instant parce que, dès le premier instant de son existence, elle était habitée par l'Esprit de Dieu amour. C'est pour cela qu'elle a été capable de modifier ses plans personnels et d'accepter, par amour pour son peuple et pour l'humanité entière, de se convertir en mère du Sauveur. C'est pour cela qu'elle a parcouru monts et collines afin d'aller rendre service à Elisabeth. C'est pour cela qu'elle a pressé Jésus de commencer ses miracles quand le vin est venu à manquer aux noces de Cana. C'est pour cela qu'elle était debout au pied de la croix de son Fils, quand il prenait sur lui les péchés et les douleurs de tous les hommes. Sans un effort constant pour nous ouvrir à Dieu et nous laisser habiter par lui, comme elle, nous ne pouvons vivre la solidarité dont nous parlons tant et que nous recherchons avec tant d'ardeur. Pour la mettre en pratique, nous devons débarrasser notre coeur de toutes les idoles qui empêchent le partage ou lui font obstacle: l'égoïsme, l'avarice, la recherche de nos commodités. Aussi demandons-nous à Marie de se montrer à nous ce mois-ci comme "mère de la conversion intérieure" pour chacun d'entre nous.

6. Marie Immaculée a été la femme libre par excellence. Libre de tout ce qui fait obstacle à la solidarité. Mais libre aussi de toutes les autres idoles qui empêchent d'entendre la voix et les appels du Dieu de l'histoire. C'est pourquoi, à l'heure décisive de l'annonciation, elle a su discerner avec une telle lucidité et une souveraine liberté - faite de maturité, de prévoyance et d'audace - quel était le "oui" demandé par Dieu. Comme nous aimerions avoir pour nous-mêmes, en cet instant, une clarté et une assurance semblables! Demandons à Marie de se montrer à nous, surtout pour les pasteurs de l'Eglise, comme la "mère du discernement". De nous aider à nous élever au dessus des voix de toutes ces idoles qui peuvent étouffer en nous les vrais appels de Dieu. De nous aider à vaincre l'idole des idéologies qui peuvent souvent prendre le pas sur le jugement dans la foi. L'idole du pouvoir, qui peut nous amener insensiblement à rêver d'une forme de leadership social ou d'efficacité immédiate qui ne correspondent pas au vouloir de Dieu. Et l'idole des passions non maîtrisées, qui peuvent faire la confusion entre des exigences de la justice chrétienne et ce qui n'est peut-être que revendications de notre indignation, de notre impatience ou de notre rancœur. Pour pratiquer le discernement, ainsi que nous l'ont toujours dit les grands maîtres de la spiritualité, il faut une liberté totale vis-à-vis de tout désir ou toute tendance personnelle susceptible de s'opposer au vouloir de Dieu. Seuls, ceux qui luttent sérieusement pour une liberté comme celle de la Vierge de l'annonciation, qui est la racine de la sainteté chrétienne, peuvent discerner la voix du Dieu saint et dire "oui" aux rudes exigences de pardon, de patience, d'audace, de lutte, de crucifixion ou de martyre qu'Il nous pose peut-être en ce moment.

7. Je vous demande de tout mon coeur, avec l'aide de Dieu, de vivre ces heures difficiles dans les sentiments qui étaient ceux du Seigneur. Ils sont la garantie la plus sûre de la justice et de la paix. Loin de nous distraire de la réalité, par cet effort sérieux de conversion et de discernement, le Seigneur nous presse de nous occuper beaucoup plus concrètement des frères qui tombent le long de la route, et d'édifier avec une bien plus grande générosité une société solidaire. Nous ne devons pas nous laisser contaminer, ne serait-ce qu'un instant, par la tentation du recours à la violence, en dépit de ses attaques dans notre chair. La Vierge Marie nous rappelle en cette heure que Dieu élève les humbles et abaisse les puissants. Notre force ne réside pas dans la pouvoir vociférant et menaçant. Notre force nous vient de l'Esprit de Dieu qui est plus puissant que toutes les for-

ces faisant obstacle à la réconciliation et à la paix. C'est de Lui que nous voulons être habités, comme la Vierge Immaculée.

8. Pour finir, je voudrais demander à nos gouvernants, en tout respect mais avec fermeté, de prendre les moyens efficaces pour permettre l'élaboration d'un consensus sur le présent et l'avenir de notre pays. C'est le Chili qui est en jeu et cela concerne chacun des habitants de ce pays. Plus il y aura de personnes et d'organisations à participer à la naissance de la patrie que nous voulons, et plus il y aura de liberté pour nous permettre de le faire, meilleur sera donc le résultat et plus grande la garantie de paix effective pour nous tous.

Que Dieu vous bénisse et que la Vierge accueille les demandes qu'ensemble nous lui adressons pendant le mois de Marie.

Santiago, le 18 novembre 1984
Juan Francisco Fresno Larrain
archevêque de Santiago

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 275 F - Etranger 330 F - Avion 400 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441